

Image not found or type unknown



Faute professionnelle avocat

Par **Guillaume**, le **06/07/2010 à 13:33**

Bonjour, je suis en cours de divorce, suite à une erreur de communication entre mes deux avocates (à nancy et sa représentante à bastia) je n'ai pas été avisée de la date de conciliation au tribunal de bastia. puis demander à changer d'avocates pour faute professionnelle et exiger le remboursement des frais engagés (700 euros) ?
Merci